



FICHE FORMATION

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT D'APPLICATEUR PH3 pour la lutte contre les taupes et campagnols

DATES ET LIEUX

- Retrouvez les dates sur notre site internet : www.fredon.fr/aura/formations

DURÉE

- 1 jour (7 heures)

DÉLAI D'ACCES

- Entre 1 an et 15 jours

TARIFS 2025 ET

DISPOSITION FINANCIÈRE

- 182 euros net de taxes
- Gratuit pour les contributeurs VIVEA, à jour de leur cotisation MSA et au plafond annuel de prise en charge non dépassé

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 8 à 15 participants

ACCESSIBILITÉ

- Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre interlocuteur handicap **Virginie GAUTHIER** au 06 08 23 09 71

FORMATRICES

Sandrine LAFFONT, FDGDON 63
Frédérique JOFFRE, FDGDON 43
Catherine PRAVE, FREDON AURA

CONTACT ADMINISTRATIF

Marion TUTOY 04 75 55 81 81
formation@fredon-aura.fr

OBJECTIFS

Renouveler son certificat de qualification technique à l'emploi du PH3 pour la lutte contre les taupes et campagnols

- Savoir déterminer le micromammifère responsable des dégâts observés
- Connaître les caractéristiques du PH3
- Maîtriser les éléments de sécurité relatifs au PH3
- Savoir organiser un chantier PH3 en respectant les consignes de sécurité
- Respecter les obligations administratives

PUBLIC CIBLE

Applicateur détenteur du certificat d'applicateur PH3 en fin de validité

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un certificat individuel Certiphyto en cours de validité
- Être titulaire du certificat d'applicateur PH3

CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel sur la biologie des mammifères nuisibles aux prairies
- Caractéristiques du PH3
- Sécurité liée au stockage, transport et à l'utilisation du PH3
- Organisation du chantier : consignes de sécurité
- Obligations administratives
- Validation des connaissances

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de présentation (powerpoint)
- Discussion – échanges
- Questionnaire
- Présentation d'EPI et de matériel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à Choix Multiples : 20 bonnes réponses sont requises sur 26 questions pour valider le renouvellement
Certificat de réalisation

Date de mise à jour : 09/01/2025

FREDON Auvergne-Rhône-Alpes
2 allée du Lazio 69800 SAINT PRIEST
tél : 04 37 43 40 70 - formation@fredon-aura.fr - www.fredon.fr/aura/



BULLETIN D'INSCRIPTION

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT D'APPLICATEUR PH3 pour la lutte contre les taupes et campagnols

Le stagiaire :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance (ville et département) :

Email du stagiaire:

Inscription dans le cadre d'un mandat d'élu de collectivité territoriale (lequel) :

Employeur :

Entreprise, Collectivité ou Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail (personne à contacter) :

N° SIRET :

Indiquez la session à laquelle vous souhaitez vous inscrire :

Date : Lieu :

Pièces à joindre à ce bulletin d'inscription : - une copie de votre certificat individuel ,
- une copie de votre certificat d'applicateur PH3 à renouveler

Financement de la formation :

Par le stagiaire / l'employeur

Par VIVEA (suivant les droits restants)

Par un OPCO (Organisme de Compétences), lequel : L'accord de prise en charge vous sera demandé en pièce jointe de la convention. Merci d'en faire la demande dès maintenant.

Autre :

Date :

Signature :

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, FREDON AURA se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session. Dans ce cas, vous serez prévenu au plus tard une semaine avant la date initiale prévue. Retrouvez nos conditions générales de vente sur notre site internet www.fredon.fr/aura/formations

Si vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référente handicap Virginie GAUTHIER au 06 08 23 09 71

Bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner par mail : formation@fredon-aura.fr
Ou à l'adresse suivante : FREDON AUVERGNE RHONE-ALPES - 2 Allée du Lazio 69800 SAINT PRIEST